

03 fév 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 3 février 2006

Programme de recherche STEREO II

Présentation du programme de recherche en observation de la Terre STEREO II

Présentation du programme de recherche en observation de la Terre STEREO II

Le Conseil des Ministres a approuvé le programme STEREO II et a chargé le Ministre de la Politique scientifique de réserver une enveloppe d'un montant de 25,85 millions d'euros pour la période 2006-2014. STEREO II est un programme pluriannuel de recherche en observation de la Terre par télédétection. STEREO signifie "Support to the Exploitation and Research in Earth Observation". Cette observation au moyen de satellites permet de récolter des informations sur des régions difficilement accessibles, comme les régions sinistrées, et est indispensable pour le contrôle des superficies cultivées dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC). Les données sont également indispensables pour l'estimation de l'ampleur des inondations et pour une cartographie rapide des zones sinistrées. Sur le plan intérieur, le programme de recherche STEREO II poursuivra les objectifs suivants :- renforcer le potentiel belge en observation de la Terre,- stimuler l'innovation,- développer la capacité de participer à des projets et programmes internationaux,- appuyer l'infrastructure en observation de la Terre avec les utilisateurs,- promouvoir une interaction soutenue avec les utilisateurs. Le programme développe quatre thèmes prioritaires :- le monitoring global de la végétation et de l'évolution des grands écosystèmes terrestres,- la gestion de l'environnement,- la santé et l'aide humanitaire,- la sécurité et la gestion des risques. Le Ministre de la Politique scientifique élaborera un accord de coopération avec les Communautés et les Régions.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe